



Scott, le 5 décembre 2023

Madame Audrey Lachance, Chargée de projet  
Bureau d'écologie appliquée  
14, chemin des Abouts-de-Saint-Thomas, Lévis, G6J 1A8

**Objet : Appui moral au projet «Actions concertées pour améliorer la qualité de l'eau et la biodiversité de la rivière Beaurivage — Phase 2»**

Madame Lachance,

Par la présente, le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est heureux d'offrir son appui au projet d'actions concertées pour l'amélioration de la qualité de l'eau et la biodiversité de la rivière Beaurivage — phase 2 porté par le Bureau d'écologie appliquée.

Nous sommes fiers d'appuyer depuis le début ce projet qui a pour objectif de restaurer l'écosystème de la rivière Beaurivage et de protéger son environnement en collaboration avec les usagers et les acteurs du territoire. Le projet du Bureau d'écologie appliquée, qui vise à la fois la tenue d'actions concertées dans le sous-bassin versant de la rivière Beaurivage et l'amélioration des rives, de la qualité de l'eau et la préservation d'éléments sensibles, rejoint totalement la mission du COBARIC, et c'est pourquoi nous appuyons ce projet par et pour des acteurs de notre territoire.

Le projet d'actions concertées pour l'amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité de la rivière Beaurivage — Phase 2 vient contrer quatre des cinq problématiques du territoire priorisées en 2019 sur le territoire du COBARIC et qui seront au cœur de notre plan directeur de l'eau 2024-2034; à savoir, l'introduction et la dispersion des espèces exotiques envahissantes, la contamination de l'eau par les pesticides, la dégradation hydromorphologique des cours d'eau et la dégradation des milieux humides, hydriques et riverains.

Dans son plan directeur de l'eau 2024-2034, le COBARIC prévoit également de nombreuses initiatives afin de sensibiliser les acteurs de son territoire à la perte de biodiversité et la mise en valeur des habitats des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être, et à la présence et reconnaissance des espèces exotiques envahissantes. Plusieurs objectifs seront également orientés vers le transfert de connaissances sur l'utilisation raisonnée de pesticides, ou encore, vers la sensibilisation autour des rôles et fonctionnalités des bandes riveraines.

Pour ces raisons, c'est avec plaisir que nous appuyons ce projet et nous assurons notre appui moral et notre entière collaboration au Bureau d'écologie appliquée et ses autres partenaires dans cette démarche en déléguant un représentant pour participer aux rencontres prévues au projet, le cas échéant.

En souhaitant le meilleur des succès à cette démarche, veuillez recevoir, Mme Lachance, nos cordiales salutations.



**Véronique Brochu**, directrice générale  
Comité de bassin de la rivière Chaudière